



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la défense nationale

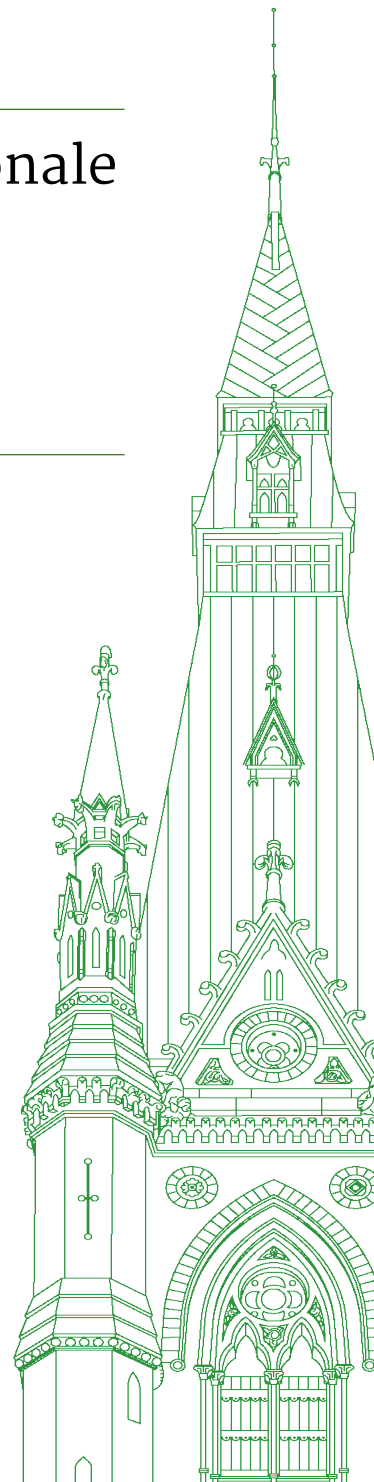
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 044

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 5 octobre 2026

Président : Charles Sousa



Comité permanent de la défense nationale

Le lundi 5 octobre 2026

• (1530)

[Traduction]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 44^e réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes. Conformément à l'article 108(2) du Règlement et aux motions adoptées par le Comité le 20 novembre 2025 et le 23 février 2026, le Comité se réunit pour étudier deux rapports de la directrice parlementaire du budget, intitulés *Dépenses en capital prévues au titre de la politique de défense du Canada: Mise à jour de 2025 et Répercussions financières de l'atteinte de la cible de 5 % de l'OTAN*.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en mode hybride, conformément au Règlement. Certains députés sont présents dans la salle. D'autres participent à distance au moyen de l'application Zoom.

Avant de commencer, j'invite les participants à prendre connaissance des directives mises à leur disposition sur la table. Ces mesures visent à prévenir les incidents acoustiques et à protéger nos interprètes. Je vous rappelle de bien vouloir attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour entendre l'interprétation, veuillez utiliser votre oreillette et sélectionner le canal approprié.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Du Bureau du directeur parlementaire du budget, nous accueillons Annette Ryan, directrice parlementaire du budget; Madanmohan Ghosh, conseiller principal; Albert Kho, analyste principal; et Christopher Penney, conseiller-analyste.

Nous allons commencer par une déclaration préliminaire d'au plus cinq minutes.

La parole est à vous, madame Ryan.

Annette Ryan (directrice parlementaire du budget, Bureau du directeur parlementaire du budget): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le président, monsieur le vice-président et distingués membres du Comité, bonjour. Je vous remercie de nous avoir invités à comparaître devant vous aujourd'hui pour discuter des travaux menés par le Bureau du directeur parlementaire du budget au sujet des dépenses en matière de défense.

Conformément au mandat législatif qui m'est confié à titre de directrice parlementaire du budget, mon bureau produit des analyses impartiales et indépendantes pour aider les parlementaires à demander des comptes au gouvernement sur son plan de dépenses global, sur les programmes particuliers qui en font partie et sur leurs répercussions sur l'économie canadienne.

Les deux rapports dont le Comité est saisi aujourd'hui, publiés en octobre 2025 et en février 2026, portaient sur des aspects précis de l'engagement du Canada à augmenter les dépenses totales de défense pour les faire passer à 4 % du PIB d'ici 2030, puis à 5 % du PIB d'ici 2035 conformément à la cible de l'OTAN. Il s'agit d'une hausse dont l'ampleur ne saurait être sous-estimée et qui exigera un examen et une surveillance rigoureux de la part du Parlement.

• (1535)

[Français]

Permettez-moi maintenant de vous donner l'idée de l'ampleur de ces engagements et de préciser quelques définitions importantes.

Premièrement, les engagements de 4 % et de 5 % du PIB pris envers l'OTAN comprennent une composante pouvant atteindre 1,5 % du PIB pour les dépenses accessoires liées à la défense et à la sécurité, un niveau que le Canada atteint déjà. La véritable cible à atteindre concerne donc les dépenses de défense de base. Celles-ci doivent passer de 2 % du PIB aujourd'hui à 2,5 % d'ici 2030 et à 3,5 % d'ici 2035.

[Traduction]

Deuxièmement, il importe de souligner que l'OTAN mesure les dépenses de défense selon la méthode de la comptabilité de caisse, tandis que le budget du gouvernement du Canada est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ainsi, l'incidence de l'augmentation des dépenses de défense différera selon que l'on utilise la méthode de la comptabilité de caisse ou celle de la comptabilité d'exercice et, d'après nos récentes analyses, il pourrait s'agir d'un écart de plus de 30 % par année pendant cette période d'investissement accéléré. Autrement dit, les besoins d'emprunt associés à ces mesures pourraient dépasser de 30 % les montants inscrits dans les déficits correspondants.

De quelles sommes s'agit-il concrètement? À la lumière de nos prévisions économiques et financières de juin 2026, nous estimons qu'en 2026-2027, les dépenses de défense de base s'élèveront à environ 75 milliards de dollars, selon la méthode de la comptabilité de caisse, et à environ 50 milliards de dollars, selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Elles représenteront alors 2,2 % du PIB.

En nous en tenant à la méthode de la comptabilité de caisse, nous estimons qu'il faudrait 96 milliards de dollars pour atteindre la cible de 2,5 % applicable aux dépenses de défense de base en 2030-2031. Quant à la cible de 3,5 % fixée par l'OTAN pour cette même catégorie de dépenses, il faudrait 164 milliards de dollars pour l'atteindre en 2035-2036.

[Français]

Depuis la publication, en février, du rapport que le Comité étudie aujourd'hui, mon bureau a poursuivi ses travaux afin de mieux comprendre ce que les engagements envers l'OTAN signifient pour le Canada sur les plans financier et économique, sur le plan des programmes et sur celui de l'approvisionnement. Nous publierons demain un document d'information sur la défense qui offrira aux parlementaires un portrait actualisé de cette situation en constante évolution.

Nous serons heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à une série d'interventions de six minutes. C'est M. Kibble qui commence.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, madame Ryan, de votre rapport. J'ai été très heureux de vous entendre évoquer la responsabilité de demander des comptes au gouvernement. J'espère que c'est ce que nous pourrions faire ici aujourd'hui. C'est très important.

Vous avez affirmé que le gouvernement a déjà atteint la cible de 2 % en matière de dépenses pour cette année. Pourriez-vous me dire dans quelle mesure les dépenses de la Garde côtière ont contribué à l'atteinte de cet objectif?

Annette Ryan: Je vais céder la parole à l'un de mes collègues plus au fait de cette question — M. Penney ou M. Kho.

Allez-y, monsieur Penney.

Christopher Penney (conseiller-analyste, Bureau du directeur parlementaire du budget): Je peux confirmer que le ministère de la Défense nationale nous a fourni une ventilation de ses dépenses. Toutefois, nous ne pouvons pas en divulguer publiquement les détails. Nous pouvons nous en servir dans le cadre de notre modélisation, mais nous ne pouvons pas révéler la composition de ces dépenses ni les montants qu'elles représentent.

Jeff Kibble: Si je comprends bien, madame Ryan, vous utilisez ces données à des fins de modélisation, mais vous n'êtes pas en mesure de nous dire quelle part correspond aux dépenses de la Garde côtière.

Annette Ryan: D'après ce que M. Penney vient de dire, non, pas pour le moment.

Monsieur Penney, savez-vous quand ces renseignements seront rendus publics?

Christopher Penney: Nous pourrions demander au ministère de la Défense nationale de...

Jeff Kibble: Ce serait très utile si vous pouviez nous communiquer ces renseignements.

Puisque vous n'avez pas fait cette distinction, connaissez-vous la définition applicable? Madame Ryan, vous contentez-vous d'accepter les chiffres que vous fournit le gouvernement, ou vérifiez-vous s'ils satisfont aux critères de l'OTAN applicables à ces dépenses?

Annette Ryan: Merci.

Je dirai deux choses. Tout d'abord, nous avons intégré les chiffres pertinents dans nos estimations et nos mises à jour. Quant au

deuxième point, à savoir... Je suis désolée. J'aurais dû prendre note de votre deuxième question. Puis-je vous demander...?

Jeff Kibble: Tenez-vous compte des critères de l'OTAN, ou acceptez-vous simplement le montant calculé par le gouvernement?

Annette Ryan: Non, nous examinons les documents explicatifs, les méthodes comptables et les états financiers que le gouvernement transmet à l'OTAN. Nous vérifions soigneusement leur conformité aux définitions applicables et aux exigences de déclaration correspondantes.

Jeff Kibble: Merci.

Connaissez-vous les définitions que l'OTAN utilise pour déterminer si les dépenses d'une garde côtière sont admissibles?

Christopher Penney: De façon générale, nous croyons comprendre que, selon la définition de l'OTAN, la grande majorité des dépenses liées à la Garde côtière, surtout depuis son transfert au ministère de la Défense nationale, seraient considérées comme des dépenses de défense strictement militaires.

Je crois que mon collègue, Albert Kho, pourra apporter quelques précisions supplémentaires à ce sujet, si vous le souhaitez.

Jeff Kibble: Avant cela, j'aimerais lire la définition de l'OTAN au regard de laquelle vous dites évaluer les dépenses de la Garde côtière. La voici:

Pour ces forces, ne sont comptabilisés comme dépenses que les montants consacrés aux éléments qui reçoivent une formation tactique, qui sont équipés comme des forces militaires, qui peuvent opérer sous commandement militaire direct au cours d'opérations et qui sont véritablement aptes à être déployés en dehors du territoire national à l'appui d'une force militaire.

Je soutiens que la Garde côtière, malgré tout l'excellent travail qu'elle accomplit, ne répond pas à cette définition. Je me demande donc pourquoi vous tenez compte de ces dépenses dans vos calculs. Il y a d'autres postes qui ne répondent pas non plus à la définition de l'OTAN. Comment peut-on affirmer avoir atteint la cible de 2 %, alors qu'une part importante des dépenses ne répondent même pas aux critères? Pourquoi n'ajustez-vous pas ces chiffres en conséquence?

• (1540)

Annette Ryan: Je dirais que nous nous efforçons de bien faire la distinction entre les dépenses qui sont comptabilisées selon les règles de l'OTAN et celles qui figurent dans les comptes publics du Canada.

Monsieur Kho, souhaitez-vous apporter quelques nuances pour expliquer ce qui est pris en compte dans chacune de ces mesures?

Albert Kho (analyste principal, Bureau du directeur parlementaire du budget): Oui, et je vous remercie de la question.

Il existe évidemment une définition de l'OTAN. À notre connaissance, le ministère de la Défense nationale travaille avec l'OTAN pour s'assurer que les éléments comptabilisés...

Jeff Kibble: En faites-vous la vérification? J'ai l'impression que vous vous fiez simplement à ce que dit le gouvernement. Vérifiez-vous la conformité aux définitions de l'OTAN, ou acceptez-vous aveuglément les chiffres fournis par le gouvernement?

Annette Ryan: Je dirais que, oui, nous nous appuyons sur les critères de l'OTAN.

Jeff Kibble: C'est très bien.

Le financement de la Garde côtière a-t-il été inclus dans le calcul des 2 % que vous avez vérifié?

Annette Ryan: Il l'a été en partie — c'est ce que je vous répondrais.

Jeff Kibble: Si l'on se fie à cette définition, aucun montant n'aurait dû être comptabilisé.

Annette Ryan: À mon avis, la définition que vous venez de lire laisse entendre que certaines activités de la Garde côtière peuvent être considérées comme étant de nature militaire ou liées à la défense, alors que d'autres ne le sont pas.

Jeff Kibble: Nous avons reçu ici des représentants de la Garde côtière, et je leur ai posé cette même question. Leurs effectifs ne sont pas armés. Ils ne sont pas déployés à l'étranger. Ils ne reçoivent pas une formation tactique. Ils ne répondent à aucun de ces critères. C'est ce qu'ils nous ont déclaré. Je ne comprends donc pas pourquoi ces dépenses seraient jugées admissibles.

Je suppose que ma question est la suivante: à l'avenir, le Bureau du directeur parlementaire du budget demandera-t-il des comptes au gouvernement quant au respect de ces définitions? On observe aussi des divergences dans d'autres catégories de dépenses, notamment celles liées aux anciens combattants. Êtes-vous au courant de la différence entre la définition utilisée par le gouvernement et les exigences de l'OTAN concernant la comptabilisation des dépenses destinées aux anciens combattants?

Annette Ryan: Nous avons analysé un large éventail de ces catégories de dépenses pour essayer de reproduire et de prévoir les chiffres de l'OTAN et de comprendre essentiellement ce que cela signifie sur le plan comptable et ainsi de suite.

Jeff Kibble: Vous dites que vous analysez ces catégories de dépenses, mais il semble que vous n'ayez pas exclu de vos calculs des montants très importants, de l'ordre de plusieurs milliards de dollars, qui ne sont pourtant pas admissibles. Le Bureau du directeur parlementaire du budget s'engagera-t-il à utiliser les définitions de l'OTAN lorsqu'il évalue l'atteinte de la cible de 2 % par le gouvernement? Pour ma part, je soutiens que cette cible n'a pas été atteinte.

Je vais vous laisser répondre à cette question, puis je passerai à mon prochain point.

Le président: Vous n'aurez pas le temps d'y répondre maintenant, mais vous pourrez y revenir lors de vos échanges avec les députés ministériels.

Allez-y, madame Lapointe.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame Ryan, la stratégie du gouvernement prévoit 125 000 nouveaux emplois et une augmentation de 50 % des exportations dans le secteur de la défense au cours de la prochaine décennie. Je suis consciente qu'il y a beaucoup d'éléments en jeu. Votre bureau a-t-il modélisé les recettes fiscales que cette activité pourrait rapporter au gouvernement fédéral dans le cadre de ces investissements?

Annette Ryan: La réponse courte est oui. Vous verrez ces résultats dans nos perspectives économiques et financières d'octobre, que nous comptons publier plus tard ce mois-ci. Nous tenons compte de l'activité économique supplémentaire qui se matérialise, comme vous l'avez décrit, et que nous pouvons mesurer en termes réels. Par exemple, nous nous appuyons sur le nombre d'emplois effectivement créés à ce jour plutôt que sur la prévision de

125 000 emplois supplémentaires que vous avez évoquée dans votre question.

Viviane Lapointe: Plusieurs alliés ont créé des organismes d'approvisionnement spécialisés pour réduire les retards dans leur processus d'acquisition. Selon les travaux de votre bureau sur les systèmes de nos alliés, quels avantages découleraient de la mise en place d'une entité unique de coordination?

Annette Ryan: Tout d'abord, nous n'avons pas étudié le nouveau mécanisme de gouvernance sous l'angle des comparaisons internationales. Nous avons plutôt cherché à comprendre comment il modifie le contexte canadien, notamment en ce qui concerne le leadership à l'égard des retombées industrielles et technologiques, un rôle qui relevait auparavant d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. À cet égard, nous nous efforçons de rester au fait des plans financiers du gouvernement et d'en évaluer les effets sur l'économie. À mesure que ces différents mécanismes gouvernementaux, programmes et plans d'approvisionnement prendront forme, nous mettrons à jour nos analyses en conséquence.

Si le Comité souhaite que nous examinions plus en profondeur la façon dont les dépenses de la Garde côtière sont comptabilisées ou que nous réalisons une étude comparative internationale sur ce type d'organismes, nous sommes tout à fait disposés à le faire. Nous savons qu'il s'agit d'un projet d'envergure pour le secteur de la défense. Nous sommes prêts à approfondir toute question économique et financière qui aiderait le Comité à faire son travail.

● (1545)

Viviane Lapointe: Cette année, le gouvernement a retenu TKMS comme fournisseur de la prochaine flotte de sous-marins des Forces armées canadiennes. Comment votre bureau modélise-t-il les retombées économiques prévues, soit l'ajout de 86 milliards de dollars au PIB et la création de 100 000 emplois dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement nationale?

Annette Ryan: Je vous remercie de cette question. J'y vois un lien avec votre première question, qui était de savoir si nous modélisons les recettes fiscales potentielles découlant des initiatives du gouvernement. La réponse est oui.

Pour ce qui est des préparatifs en vue de modéliser les répercussions de ces investissements très complexes et de grande envergure, je dirais que nous en sommes plutôt à l'étape de l'élaboration de nos modèles afin d'effectuer essentiellement des analyses de type « choc et réaction ». Quels sont les effets de ces investissements importants sur les régions, les secteurs d'activité, les emplois ainsi que sur d'autres questions d'intérêt pour les parlementaires?

Viviane Lapointe: Le Comité a récemment entrepris une étude sur le lien entre la défense nationale, la sécurité nationale et le secteur canadien des minéraux critiques. Si votre bureau a eu l'occasion de réaliser des modélisations à ce sujet, quelles sont ses prévisions de croissance pour l'industrie canadienne de la défense et celle des minéraux critiques?

Annette Ryan: Je classerais également cette question dans la catégorie des nouveaux modèles que nous estimons devoir mettre au point, compte tenu des ambitions du gouvernement à l'égard des grands projets en matière de défense et de logement, ainsi que des investissements en capital de grande envergure qui se concrétisent actuellement. Chacune de ces initiatives aura des répercussions différentes sur l'économie canadienne. En somme, nous devrons élaborer de nouveaux modèles pour suivre cette évolution.

Viviane Lapointe: Monsieur Penney, en 2023, vous avez signalé que le Canada éprouvait davantage de difficultés que ses alliés de la région indo-pacifique et de l'Europe au chapitre de l'approvisionnement. Depuis l'adoption de la stratégie industrielle de défense et la création de l'Agence de l'investissement pour la défense, entrevoyez-vous des retombées en aval susceptibles d'uniformiser la planification des projets d'acquisition que nous observons aujourd'hui dans le secteur de la défense?

Christopher Penney: Je crois que vous faites allusion à certaines observations que j'avais formulées devant le Comité en 2023. Elles concernaient plus précisément le fait que, dans le cadre de la politique de défense précédente, « Protection, Sécurité, Engagement », le gouvernement du Canada n'avait pas dépensé la totalité des fonds initialement prévus au titre des dépenses en capital.

Pour ce qui est des retombées économiques en aval, j'aimerais céder la parole à mon collègue M. Ghosh, qui fait partie de notre équipe de modélisation économique et qui pourra parler des démarches que nous entreprenons pour mieux modéliser ces répercussions économiques.

Madanmohan Ghosh (conseiller principal, Bureau du directeur parlementaire du budget): Nous travaillons à l'élaboration d'un modèle qui permettra de mesurer les effets de rétroaction ainsi que les répercussions intersectionnelles de certaines dépenses. Il s'agit non seulement de comprendre les effets sur un secteur donné et entre les différents secteurs, mais aussi de voir comment ces répercussions s'intègrent à l'ensemble de l'économie. Ces travaux sont en cours. Le modèle n'est pas encore prêt, mais nous poursuivons nos efforts à cet égard. D'autres analyses plus simples, fondées sur les multiplicateurs d'entrées-sorties — c'est-à-dire les effets directs, indirects et induits — sont également en préparation.

Nous serons donc en mesure de répondre à cette question sous peu. Je ne saurais vous dire exactement dans quel délai, mais nous finirons par avoir la réponse. Nous y travaillons activement.

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Barsalou-Duval.

[Français]

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être présents aujourd'hui.

En 2022, selon l'OTAN, le budget canadien pour la défense était d'environ 33 milliards de dollars. Toujours selon les chiffres de l'OTAN, nous étions passés en 2025 à 62 milliards de dollars. On parle donc d'un budget qui a quasiment doublé. Pour donner une idée aux gens, 62 milliards de dollars, c'est l'équivalent du budget de la santé au Québec.

Sur papier, les dépenses ont doublé, mais, soudainement, avons-nous une armée bien différente de celle que nous avions il y a deux ou trois ans?

• (1550)

Christopher Penney: C'est très difficile à dire en ce moment. En ce qui concerne les investissements et les dépenses en matière de capitaux, ça va prendre du temps avant qu'on puisse voir l'effet de tous ces investissements. Aussi, en matière de dépenses opérationnelles et de dépenses en personnel, ça va prendre du temps avant qu'on puisse se rendre au niveau voulu par le gouvernement.

Xavier Barsalou-Duval: Est-ce que M. et Mme Tout-le-Monde sont deux fois mieux protégés aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a trois ans? C'est un peu ça, ma question, parce que le budget a doublé.

J'aimerais que vous nous expliquiez un peu ce qui a changé vraiment dans les opérations quotidiennes et sur les bases militaires.

Annette Ryan: Je pense que la réponse reste que des armements et des investissements arrivent. Dans cette période de transition, nous ne sommes pas en mesure de parler de ça avec les dépenses que nous regardons maintenant.

Xavier Barsalou-Duval: Est-ce qu'il n'y a pas eu de gymnastique comptable de la part du gouvernement pour faire gonfler les chiffres?

Annette Ryan: Il y a une différence entre les dépenses assujetties à une comptabilité de trésorerie requise par l'OTAN et celles qui sont assujetties à une comptabilité d'exercice pour les comptes publics, ce qui inclut des mesures pour l'amortissement.

Xavier Barsalou-Duval: Je comprends ce que vous me dites, mais je suis quand même un peu déçu de votre réponse étant donné qu'on sait que le gouvernement a déplacé, entre autres, la Garde côtière dans les chiffres de la défense. Il a aussi augmenté de façon substantielle le salaire des militaires. À ma connaissance, c'est ça qui explique la différence.

Cependant, vous ne semblez pas capable de nous le dire. Y a-t-il quelque chose que je n'ai pas compris? J'ai l'impression que le Bureau de la directrice parlementaire du budget ne dépend pas du gouvernement et qu'il est indépendant. Qu'est-ce qui vous empêche de me le dire? C'est ça que je ne comprends pas.

Annette Ryan: Je vais me tourner vers mon collègue, qui peut vous parler des questions de personnel et d'arrivées d'équipement ou de capitaux.

Albert Kho: Merci. Je vais répondre en anglais pour être plus précis.

[Traduction]

Nous estimons que le ministère de la Défense nationale est le mieux placé pour indiquer si les forces ont connu des améliorations, car ce sont ses experts qui sont chargés de la gestion des Forces armées canadiennes.

Nous avons constaté une augmentation notable, par exemple, du recrutement de nouveaux membres. Les travaux de ce comité, ainsi que ceux du gouvernement en général, ont révélé que le taux de disponibilité opérationnelle d'une grande partie des biens d'équipement de l'armée canadienne nécessitait des travaux d'entretien importants. Ce travail a été mené à bien grâce à des projets d'approvisionnement et d'amélioration. Voilà un exemple dans lequel ces dépenses ont permis d'améliorer les forces armées.

Merci.

[Français]

Xavier Barsalou-Duval: D'accord, merci.

En 2022, le Canada consacrait à peine 1 % de son PIB à des dépenses militaires. En 2025, il aurait peut-être atteint les 2 %, mais ce n'est pas encore clair. L'objectif est de 5 % en 2035. Pour l'atteindre, ça représente selon le rapport de votre bureau une augmentation annuelle de 33 milliards de dollars du budget de la défense. Chaque année, il y aurait 33 milliards de dollars de plus. Ça, c'est quasiment 10 milliards de plus que le montant du ministère de l'Éducation au Québec.

Est-ce que vous pensez qu'une augmentation aussi rapide des budgets a un potentiel de risque, que ça pourrait mener à des montants qui seraient dépensés un peu n'importe comment, et que le ministère pourrait ne pas être capable de s'adapter à une augmentation aussi rapide de son budget et de bien gérer ça?

Annette Ryan: C'est une augmentation très rapide, et je peux considérer un nombre de risques. On a déjà parlé des risques en matière d'approvisionnement, qui souffre de retards par rapport aux plans. Je pense que la capacité de l'industrie canadienne de fournir ces capitaux est un risque important. Je pense que la capacité de l'Agence de l'investissement pour la défense est un risque. Se pose surtout la question de ce qu'on reçoit pour ces achats, en matière de bénéfices industriels et technologiques. C'est une autre source de risque. Il y a plusieurs risques avec ces montants si importants.

• (1555)

Xavier Barsalou-Duval: La gymnastique comptable que le gouvernement a...

Le président: C'est tout, monsieur Barsalou-Duval.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer à notre tour de parole de cinq minutes. Nous allons commencer par M. Anderson.

Monsieur Anderson, vous avez la parole.

Merci.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci beaucoup.

Merci d'être présents aujourd'hui.

Le directeur parlementaire du budget a-t-il pu se faire une idée précise de la stratégie future du gouvernement en matière d'approvisionnement dans le domaine de la défense, notamment des achats prévus, des fournisseurs auxquels nous comptons faire appel et du calendrier et le coût total de ces acquisitions?

Annette Ryan: On peut dire que les projets du gouvernement pour les 5 et 10 prochaines années sont encore en cours d'élaboration. Le ministère de la Défense nationale a collaboré efficacement avec nous et nous a expliqué ses plans actuels. Il est également vrai que de nombreux éléments du plan devront être élaborés et définis au cours des 5 et même 10 années à venir.

Scott Anderson: D'accord, merci.

Les termes que le gouvernement a lui-même utilisés laissent entendre que la politique de rapprochement avec l'Union européenne va au-delà d'une simple diversification. Le Canada s'est davantage engagé dans cette voie d'intégration industrielle en matière de défense, notamment en participant au programme SAFE.

Le directeur parlementaire du budget a-t-il examiné l'incidence de ce changement sur vos prévisions actuelles, y compris le coût direct de la participation au programme SAFE, et disposez-vous de suffisamment de renseignements à ce sujet pour établir une prévision assez fiable?

Annette Ryan: Nous avons eu un premier échange constructif avec les organismes concernés, notamment Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Cela dit, je ne pense pas que nous connaissions toutes les répercussions des accords proposés. De nombreux changements sont en cours sur plusieurs fronts. Nous nous préparons à les intégrer et à les replacer dans leur contexte

afin d'avancer au même rythme que le gouvernement et d'être prêts à apporter notre soutien à ce comité.

Monsieur Penney, avez-vous des précisions à apporter au sujet du programme SAFE?

Christopher Penney: À ma connaissance, les engagements pris dans le cadre du programme SAFE sont pour l'instant modestes par rapport, par exemple, à ceux du fonds d'investissement ou aux fonds que l'on prévoit de dépenser dans les années à venir, mais ils pourraient toutefois devenir plus importants.

Scott Anderson: Tout est relatif. Nous devons peut-être débours 10 millions de livres rien que pour rejoindre le programme SAFE en tant que partenaire. Il existe également une formule — que vous connaissez mieux que moi — selon laquelle, si nous dépassons les objectifs de production, nous paierons un coût plus élevé. En avez-vous tenu compte?

Annette Ryan: En bref, la réponse est non. Nous actualisons nos prévisions en fonction des chiffres bruts. Nous nous apprêtons à élaborer ces modèles économiques afin d'évaluer les répercussions des différentes étapes des projets du gouvernement, par région, par secteur d'activité, etc. Pour ce qui est des programmes ou des projets d'approvisionnement particuliers, nous aimerions beaucoup collaborer avec le Comité afin de connaître ses priorités et de veiller à bien établir les nôtres, alors que nous essayons de voir où le vent souffle.

Scott Anderson: Oui. Nous mettons en place deux architectures de défense.

Il s'agit d'une part de la défense continentale et, d'autre part, de l'intégration à l'Union européenne, car ce projet nécessite un certain degré d'intégration.

Tout d'abord, il s'agit d'une mission colossale. Celle-ci aura-t-elle une incidence sur le rendement? Engendrera-t-elle également des opportunités... ou des coûts d'opportunité perdus si l'on donne la priorité à la mise en place des infrastructures de l'Union européenne par rapport à la défense continentale, ou inversement? Va-t-elle entraîner des goulots d'étranglement financiers?

• (1600)

Annette Ryan: Je pense que nous sommes tout à fait conscients des tensions que vous évoquez. À mesure qu'elles se manifestent dans différentes analyses — par exemple, l'estimation des coûts ou les avantages et inconvénients de l'acquisition d'aéronefs —, nous chercherons à les approfondir et à les mettre en avant dans la mesure dans la mesure du possible.

Scott Anderson: Incluez-vous également les frais opérationnels?

Annette Ryan: En général, dans ce genre d'études, nous en tenons compte, et nous continuerons de le faire.

Scott Anderson: D'accord. Le partenariat européen facilite précisément la circulation du personnel canadien. Il s'agit là de coûts opérationnels importants et je ne voudrais vraiment pas qu'ils soient soustraits à la défense du continent.

Je vais céder le reste de mon temps de parole à James Bezan, monsieur le président.

Le président: Monsieur Bezan, vous avez 15 secondes.

Des députés: Ha, ha!

Le président: Nous allons maintenant passer à M. Watchorn.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Merci, monsieur le président.

Il convient de souligner deux points.

Tout d'abord, l'OTAN détermine quels éléments seront pris en compte dans le calcul de ses dépenses.

Deuxièmement, on a avancé que nous risquions de dépenser rapidement des fonds dans le domaine de la défense. Je pense que le risque de ne pas consacrer des sommes colossales à notre défense est plus grand, car cela fait des années que nous sous-finançons ce secteur. Je suis heureux de vous entendre dire que le gouvernement agit rapidement et que vous vous préparez à nous apporter votre soutien. Je pense que c'est très important.

J'aimerais passer en revue les actions menées par le gouvernement, en collaboration avec l'Agence de l'investissement pour la défense, dans le cadre de plusieurs projets mis en œuvre ces dernières années, et vous donner une idée de l'ampleur des mesures que nous prenons.

Il y a tout d'abord le Programme de sous-marins canadiens de patrouille, qui prévoit la construction de 12 sous-marins, pour un montant de 60 milliards de dollars. Citons également les avions P-8 Poseidon. Nous allons en acheter 17 pour un montant de 3,4 milliards de dollars. Nous allons passer un contrat avec GDLS, une entreprise canadienne, pour la construction de 190 véhicules blindés légers, pour un montant de 2 milliards de dollars.

Il y a les destroyers de la classe Fleuves et rivières, les trois premiers, pour un montant de 22 milliards de dollars; les brise-glaces polaires, un chez Davie et un chez Seaspan, pour 6 milliards de dollars; les six brise-glaces du programme, que nous venons d'annoncer il y a quelques semaines, pour 11 milliards de dollars; le radar transhorizon, pour 6 milliards de dollars; le radar polaire transhorizon, à venir, pour 5 milliards de dollars; le remplacement des hélicoptères nTACS, pour 18,4 milliards de dollars; une augmentation de salaire indispensable pour nos soldats, pour un montant de 9 milliards de dollars; et le programme CC-330 Husky, pour 3,6 milliards de dollars pour neuf appareils. Je suis heureux d'annoncer que le contrat d'entretien d'une valeur de 1,5 milliard de dollars a été attribué à L3Harris, une entreprise située juste à côté de ma circonscription.

Il y a également le remplacement des fusils C7 et C8, pour un montant d'un milliard de dollars; à terme, les futurs avions de combat, pour 28 milliards de dollars; et les navires de patrouille arctiques et hauturiers, dont la construction est désormais presque achevée, pour 6,5 milliards de dollars.

J'ai parcouru vos rapports. Dans ceux-ci, vous indiquez, à juste titre je pense, que le gouvernement avait autrefois du mal à dépenser les fonds alloués à cet effet. J'aimerais avoir votre avis: pensez-vous qu'avec la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense et la nouvelle stratégie industrielle de défense, nous ayons plus de chances d'atteindre nos objectifs qu'auparavant?

Annette Ryan: Tout indique que la situation s'est améliorée en ce qui concerne les déficits dans les crédits d'investissement; la réponse est donc oui. De nouveaux problèmes pourraient se poser quant à la transparence de l'Agence du renseignement militaire, notamment pour déterminer si elle dépense des fonds pour le compte du ministère de la Défense nationale ou d'autres ministères. La capacité de surveiller le mouvement des fonds — c'est-à-dire de déterminer quelles actions sont menées par l'Agence du renseigne-

ment militaire pour le compte de quels ministres, au cours de quels exercices budgétaires et avec quels résultats — sera l'un de ces nouveaux enjeux auxquels nous devons apporter de nouvelles solutions.

Tim Watchorn: Je n'ai même pas énuméré toutes les infrastructures qui devront accompagner tous ces projets d'approvisionnement, avec l'affectation de milliards de dollars supplémentaires à la réalisation de notre objectif de 5 %. Comment le directeur parlementaire du budget intègre-t-il ces investissements dans ses rapports annuels? Comment s'inscrivent-ils dans le contexte global?

Annette Ryan: Sur le plan financier, nous devons déterminer quelle sera l'incidence sur la comptabilité de caisse, qui déterminera les besoins du gouvernement en matière d'emprunts, par opposition à la comptabilité d'exercice, qui aura une incidence sur le déficit du gouvernement au cours d'une année donnée. Cet écart pourrait atteindre 33 % ou 34 % au cours d'une année donnée. C'est beaucoup. Il sera très important d'en assurer le suivi.

En ce qui concerne l'incidence économique de tous ces projets, nous souhaitons réaliser ces initiatives pour plusieurs raisons. J'ai évoqué tout à l'heure les répercussions économiques par région et par secteur d'activité. Le marché du travail sera mis à rude épreuve au cours des deux prochaines années: il devra mettre en œuvre toutes les initiatives en matière de défense que vous venez de citer, ainsi que les grands projets liés à Maisons Canada, à l'intelligence artificielle et à l'agriculture. Nous estimons qu'il sera essentiel, au cours des deux années à venir, de suivre de près l'évolution du marché du travail canadien, ainsi que la capacité du système éducatif à former et à développer les compétences nécessaires pour y répondre.

• (1605)

Tim Watchorn: Quels seront les principaux enjeux liés à la transparence du gouvernement qui vous permettront d'obtenir les renseignements nécessaires pour rendre compte efficacement de cette question?

Annette Ryan: Merci pour cette question. Pour comprendre, en cours d'exercice, quels sont les plans du gouvernement en matière d'approvisionnement et d'investissements, à partir de quel budget ils seront financés, qui gère ce programme ou ces approvisionnements et comment ils se dérouleront dans le temps, nous devons procéder à une analyse minutieuse et être en mesure d'en suivre l'évolution grâce aux comptes publics. Ce type de transparence revêtira une grande importance, tout comme les projets du gouvernement pour l'avenir.

Comme je l'ai dit au début, bon nombre de ces éléments ne sont pas rédigés tout à fait en temps réel, mais au fur et à mesure.

Tim Watchorn: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Barsalou-Duval, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

[Français]

Xavier Barsalou-Duval: Merci, monsieur le président.

Madame Ryan, je vais continuer où j'en étais tantôt. Je parlais un peu de gymnastique comptable dans le sens où j'ai l'impression que l'objectif du gouvernement était de montrer qu'il avait atteint le 2 % en faisant tout en son pouvoir pour y parvenir le plus rapidement possible, sans vraiment prendre en compte la manière d'y arriver. Dans le contexte où le prochain objectif sera 5 %, vous avez dit vous-même qu'il y aurait un risque de gaspillage et de manque de contrôle.

Ne devrions-nous pas nous intéresser à déterminer si nos dépenses sont intelligentes plutôt qu'à dépenser plus? Il me semble que ce serait la chose la plus logique à faire après des scandales comme ArriveCAN, Cúram, le système de paie Phénix et les contrats à McKinsey. À mon sens, il faut éviter que la défense devienne le prochain buffet pour les gens malintentionnés et que les contribuables soient encore les dindons de la farce.

Comment pouvons-nous faire pour nous assurer que ça n'arrive pas?

Annette Ryan: Je pense qu'un élément de votre question touche l'objectif de ces dépenses et de ces achats. D'une certaine mesure, il faut savoir si le but de certaines activités est entièrement de cibler la stratégie militaire ou si, dans certains contextes, il est de bâtir une industrie forte et résiliente au Canada, ce qui est effectivement différent. Il faut comparer le but d'une telle dépense au résultat concret que nous sommes capables de vérifier, et nous nous occupons de ce genre de questions.

Xavier Barsalou-Duval: Justement, le gouvernement semble indiquer qu'un de ses buts, c'est de bâtir une industrie de défense au Canada. On apprend aujourd'hui dans le *Toronto Star* que, malgré la guerre tarifaire et les promesses de la politique « Achetez canadien » du gouvernement, les compagnies américaines semblent largement profiter du buffet de la défense. En fait, elles sont passées de 20 % des contrats sous l'ère Justin Trudeau à un tiers des contrats sous l'ère Carney. C'est une augmentation de 50 %. Nous parlons de 7,8 milliards de dollars.

Est-ce que vous seriez en mesure d'évaluer si nos compagnies d'ici vont être capables de profiter des investissements en défense et que ça n'ira pas juste aux compagnies étrangères, puis d'en faire le suivi? Est-ce que c'est un travail que vous pourriez faire?

Annette Ryan: Oui, je pense qu'il est évident qu'une certaine proportion des dépenses canadiennes sont destinées aux entreprises américaines, européennes ou asiatiques. Nous avons commencé à étudier la possibilité d'avoir une modélisation plus forte qui examine le gaspillage d'exportations que vous décrivez.

• (1610)

Xavier Barsalou-Duval: J'ai peut-être une dernière...

Le président: Merci, monsieur Barsalou-Duval.

[Traduction]

Madame Gallant, vous avez la parole pour cinq minutes.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Le gouvernement a annoncé son intention de porter les dépenses de défense au niveau minimum de 5 % fixé par l'OTAN d'ici 2035. En l'absence de preuves concrètes ou d'éléments précis nous indiquant exactement comment cet argent sera dépensé, hormis ce qu'a énuméré M. Watchorn, pourquoi pensez-vous que le gouvernement ne soit pas disposé à ouvrir ses comptes et à faire preuve de transparence dès le départ auprès de nos alliés concernant ces prévisions?

Annette Ryan: C'est avant tout au gouvernement qu'il revient de décider s'il souhaite communiquer ses prévisions. Je pense qu'il s'agit là d'augmentations importantes par rapport aux niveaux actuels et, comme je l'ai dit tout à l'heure, je ne pense pas qu'il existe de plan entièrement défini pour l'ensemble de ces dix années. Il semble qu'il y ait un engagement et que, d'ici là, le gouvernement dévoilera ses projets selon son calendrier. Nous essayons de combler cette lacune en élaborant des scénarios et en modélisant l'écart à combler, pour une année donnée, afin d'atteindre ces objectifs, ainsi que les conséquences éventuelles sur la dette, le déficit, etc.

Cheryl Gallant: Si l'on examine la liste dressée par M. Watchorn, même pour les six nouveaux Global 6500 qui vont remplacer les avions Challenger, le coût atteint 753 millions de dollars. Pour la nouvelle flotte d'avions destinée à remplacer les CC-150 Polaris, le budget ne dépasse même pas les 5 milliards de dollars. Les 60 nouveaux Kingfishers coûtent près de 3 milliards de dollars. Quant au renouvellement du contrat pour le soutien en service, le montant devrait avoisiner les 6 milliards de dollars. Le budget du programme d'entraînement initial des pilotes de chasse de l'avenir s'élève à 3,4 millions de dollars. Celui consacré aux émetteurs-récepteurs de rangée d'antenne numérique est de 33 millions de dollars, et celui dédié au simulateur d'armes légères s'élève à 32,9 millions de dollars. Le remplacement des fusils d'assaut C7 et C8... 307 millions de dollars, et le projet de satellite Surveillance de l'espace 2 s'élève à 32 millions de dollars. Même en additionnant tous ces montants, on est encore loin des nouvelles dépenses que nous devons engager en un an. Ces mesures s'étaleront également sur une période de dix ans. Existe-t-il un calendrier facilement accessible, qui couvre la période de 2025 à 2035 et qui répertorie toutes les dépenses liées au ministère de la Défense nationale pour les acquisitions majeures, y compris les dates de livraison sur lesquelles le directeur parlementaire du budget s'est appuyé pour estimer le montant publié dans le rapport?

Annette Ryan: En bref, la réponse est non.

Cheryl Gallant: Selon vous, sur quel projet, existant ou à venir, le gouvernement mise-t-il dans ses prévisions pour porter notre budget de défense à 5 %?

Annette Ryan: Je ne pense pas qu'un seul projet suffise pour y parvenir. Nous devons nous développer de manière significative grâce à de multiples projets, initiatives, actions, équipements, investissements et ressources humaines. Ce sont des chiffres importants et, si l'on fait le calcul à rebours, nous devons déployer beaucoup d'efforts pour combler cet écart.

Cheryl Gallant: Le premier ministre souhaite faire du Canada un membre associé de l'Union européenne. Les entreprises canadiennes devront engager plus de dépenses pour se conformer aux réglementations et normes rigoureuses de l'Union européenne, dont le coût sera répercuté sur le consommateur. Si tel était le cas, le surcoût lié à l'intégration européenne rendra-t-il plus difficile pour le gouvernement d'atteindre l'objectif de 5 % du PIB consacré aux dépenses de défense?

Annette Ryan: C'est une question très complexe. Nous ne nous sommes pas penchés sur le sujet de manière très approfondie. Nous nous efforçons de mettre l'accent sur la manière dont les avantages industriels et technologiques se concrétiseront, de sorte que, lorsqu'un projet d'approvisionnement sera lancé, par exemple en Europe... Qui prendra les décisions relatives aux investissements concomitants... ou aux investissements qui feront partie des accords et qui seront réalisés au Canada dans le cadre de cet approvisionnement?

Je comprends votre point de vue. Nous devons suivre de près la manière dont ces accords seront mis en œuvre dans la pratique.

Cheryl Gallant: Si le Canada venait à devenir membre associé et que nous devions supporter les coûts supplémentaires liés à la mise en conformité avec la réglementation, quelle serait, selon vos prévisions, l'incidence sur vos prévisions actuelles et celles du gouvernement concernant l'atteinte de l'objectif de 3,5 % des dépenses consacrées à la défense?

• (1615)

Annette Ryan: Nous n'avons pas encore réalisé de simulation à ce sujet. À ce stade, nous examinons les mesures à prendre pour respecter ce type de limites budgétaires, plutôt que de nous pencher nécessairement sur les avantages et les inconvénients d'un fournisseur ou d'un autre, ou d'un modèle réglementaire ou d'un autre.

Le président: Merci, madame Ryan.

Madame Gallant, nous en avons terminé avec cette partie. Je suis désolé.

Nous allons maintenant donner la parole à Mme Idlout.

La parole est à vous, madame Idlout.

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): *Qujannamiik.*

Tout d'abord, je tiens à vous féliciter, madame Ryan. Je pense que c'est la première fois que vous comparez devant notre comité en tant que directrice parlementaire du budget. Je vous remercie d'être venue si peu de temps après votre nomination. À en juger par vos réponses, il semble que vous vous soyez bien préparée, ce qui est formidable.

Une grande partie des questions portent uniquement sur les investissements directs dans la défense, ce qui est compréhensible. Dans le contexte géopolitique actuel, je pense qu'il faut être attentif à ce que l'on entend par défense et à ce que cela implique, surtout compte tenu de l'importance de la souveraineté et de la sécurité dans l'Arctique et de l'engagement pris par le gouvernement en juin 2025, lorsqu'il a dit vouloir atteindre la cible de 5 %.

Dans un communiqué, il était question d'investir dans les aéroports, les ports, les télécommunications, les systèmes de protection civile et les investissements à double usage, qui servent à la défense et à la préparation civile. Avez-vous tenu compte de ces engagements et de ces objectifs dans ce que vous nous avez présenté aujourd'hui?

Annette Ryan: Permettez-moi de vous remercier pour l'accueil chaleureux au Comité. Étant donné l'ampleur des dépenses en cause, nous sommes ravis d'examiner en détail ce que cela signifie sur le plan budgétaire et économique.

Je comprends l'importance de la souveraineté et de la défense de l'Arctique à l'avenir. Je vais demander à Chris Penney de vous parler de ce que nous savons à ce sujet et de certains de nos travaux jusqu'à présent.

Christopher Penney: Bien sûr.

À ce jour, nous n'avons pas produit de rapports indépendants sur les projets que vous avez mentionnés. Nous avons produit des estimations indépendantes sur les brise-glaces polaires. Cela pourrait vous intéresser. Je crois que nous avons estimé le coût de ce projet à environ 8,4 milliards de dollars. Nous faisons le suivi d'autres projets, comme le radar transhorizon dans l'Arctique, que vous avez mentionné et qui sera mis en service au cours des prochaines années. Nous y prêtons attention. Il s'agit bien sûr d'un élément inclus dans le fonds d'investissement en capital.

En ce qui concerne les aéroports et les investissements dans les transports, ou la privatisation des aéroports et les investissements dans les infrastructures, cela fait partie des 1,5 %, ou de ce que nous appelons les dépenses accessoires, de la cible de 5 % de l'OTAN. L'objectif de 5 % fixé par l'OTAN comprend 3,5 % en défense fondamentale, ce qui correspond, bien sûr, à l'ancienne défini-

tion pour l'exigence de 2 %. Viennent ensuite les 1,5 %, qui visent à encourager les investissements dans des domaines comme les infrastructures, la résilience civile et ainsi de suite. Je crois que ces éléments sont inclus et encouragés dans le cadre de la nouvelle cible de l'OTAN.

Merci.

Lori Idlout: Merci beaucoup. Je note également que les sites Web de l'OTAN mentionnent les objectifs en matière de capacité. On y explique comment un allié peut convenir de développer la capacité de fournir à l'alliance une image claire de ce qui se passe sur le terrain dans une zone opérationnelle.

Si la zone opérationnelle comprend des endroits comme les carrefours et les terminaux de soutien opérationnel du Nord, en avez-vous tenu compte dans votre analyse?

Annette Ryan: Cette question a été soulevée sous différentes formes tout au long de l'après-midi.

Nous sommes en mesure d'analyser ce que les chiffres globaux et l'enveloppe budgétaire représentent. En ce qui concerne les domaines précis, nous examinons déjà certains marchés publics, et je dirais que nous serions ravis de vous rencontrer pour comprendre les programmes, les questions ou les domaines spécifiques que vous souhaiteriez approfondir, pour avoir une vue d'ensemble tout en explorant plus en détails certains aspects. C'est ainsi que nous envisageons de procéder à mesure que le gouvernement poursuit son programme.

En bref, nous n'avons pas encore étudié cette question dans le cadre de l'enveloppe globale, mais nous serions heureux de mieux cerner certaines des tensions et certains des domaines qui permettraient au Comité d'être mieux informé.

• (1620)

Le président: Merci, madame Ryan.

Merci, madame Idlout.

Pour les cinq prochaines minutes, nous allons passer à vous, monsieur Bezan.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le président...

Le président: Je vais vous donner 15 secondes de plus, juste...

James Bezan: ... en ajouter 15. Je vais les utiliser. Je vais en profiter. De notre côté, on ne laisse rien tomber. On s'en sert.

Je tiens à remercier la directrice parlementaire du budget de sa présence, et je félicite Mme Ryan de sa nomination au poste de DPB.

J'ai toujours dit qu'en tant que parlementaires, nous ne nous acquittions pas suffisamment de notre devoir fiduciaire, qui consiste à veiller à ce que l'argent des contribuables soit bien utilisé et à ce qu'ils en aient pour leur argent. C'est justement là votre rôle. J'apprécie les échanges que j'ai eus au fil des ans avec votre bureau, et j'espère que cela se poursuivra à l'avenir.

J'ai vu M. Watchorn se déboîter l'épaule pour se donner une tape dans le dos, mais si l'on regarde la liste qu'il a présentée, elle ne constitue pas un plan. Ce ne sont que des annonces. Aucun contrat n'a été signé. Ce que j'entends de la part de nos alliés, de l'industrie et des Forces armées canadiennes elles-mêmes, c'est que l'on a besoin d'un plan à long terme. Sinon, on ne sait pas ce qui s'en vient ni quand cela s'en vient, et l'on ne sait pas comment se préparer pour recevoir de nouveaux équipements et de nouvelles infrastructures, ni si l'industrie est capable de prendre en charge ces projets, qu'il s'agisse d'infrastructures ou de nouveaux équipements pour nos troupes. Il faut leur donner l'équipement dont elles ont besoin.

Vous avez constaté dans l'un de vos rapports qu'il y avait un écart de 18,5 milliards de dollars entre la politique Protection, Sécurité, Engagement et ce qui a réellement été dépensé.

Pouvez-vous nous dire quels projets n'ont pas été financés? Lesquels n'ont pas abouti? S'agissait-il de logements militaires? De nouveaux hangars pour des escadres? De nouveaux terrains d'entraînement? Pourriez-vous nous en dire plus sur ce qui n'a pas été livré à nos forces armées?

Annette Ryan: Je vais demander à M. Cooper de répondre à cette question.

Albert Kho: Je vous remercie de la question.

Nous pourrions tout à fait mener ce type d'analyse approfondie. Ces renseignements sont disponibles, mais comme ils sont confidentiels et appartiennent au MDN, leur divulgation devrait faire l'objet d'une discussion avec eux, mais c'est envisageable si le Comité le souhaite.

James Bezan: Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes ne vont-ils pas divulguer toutes les informations sur les dépenses, alors qu'elles étaient toutes publiques? Je pensais que certains de ces renseignements auraient contenu plus de détails que ce qui se trouve dans les comptes publics, sur lesquels vous vous êtes fondés pour vos analyses, au sujet de ce qui a été promis par rapport à ce qui a réellement été dépensé.

Albert Kho: Notre bureau reçoit ce type de renseignements, et ils sont détaillés. En raison de ce niveau de détail, ils sont considérés comme confidentiels et ne peuvent pas être divulgués directement. Il faudrait que nous examinions la possibilité de les rendre publics.

Annette Ryan: Je comprends la question. C'est une question qui porte sur le fait de savoir si, par le passé, nous avons obtenu ces informations à titre confidentiel alors qu'elles étaient encore prospectives ou n'avaient pas encore été rendues publiques. C'est une chose que nous pourrions examiner.

Si ces informations relevaient désormais du passé, elles pourraient faire l'objet d'une classification différente; nous pourrions vérifier. Lorsque nous entrons dans la phase rétrospective, il y a des choses sur lesquelles la DPB peut insister, et d'autres sur lesquelles la vérificatrice générale peut insister.

Nous allons examiner votre question plus en profondeur et voir ce que nous pourrions faire; nous allons certainement nous en occuper.

James Bezan: En ce qui concerne la vision Notre Nord, fort et libre, la plus récente politique du gouvernement en matière de défense, et l'atteinte des 5 % de dépenses de l'OTAN, vous n'en êtes qu'aux premières étapes de l'évaluation. La majeure partie de l'éva-

luation dans ce rapport est fondée sur la politique Protection, Sécurité, Engagement. Est-ce exact?

• (1625)

Christopher Penney: La vision Notre Nord, fort et libre date de juin 2024. Le rapport a été publié en février de cette année, alors il reflète les premières mesures de cette vision. Il est important de noter, bien sûr, comme nous le savons tous, je pense, que les priorités et les plans de dépenses ont changé depuis sa publication.

James Bezan: Dans votre analyse, vous avez également examiné la possibilité d'une augmentation des déficits pour financer la Défense nationale. Mentionnez-vous une contribution future de 6,3 % de la Défense nationale à notre déficit budgétaire annuel? Est-ce exact?

Christopher Penney: C'est exact. Il s'agit de la part en points de pourcentage en 2035-2036. Elle serait de 6,3 %.

James Bezan: Sur l'ensemble du déficit, 6,3 % seraient attribués à la Défense nationale.

Christopher Penney: De plus...

James Bezan: Du point de vue de notre responsabilité fiduciaire, d'où viendra cet argent? Le gouvernement a déjà accumulé des déficits structurels en raison de dépenses excessives dans d'autres ministères, et les dépenses en défense se chiffreront à combien en dollars bruts dans 10 ans?

Christopher Penney: À 163 milliards de dollars.

James Bezan: En dollars bruts.

Le président: Et c'est tout pour cette question. Enfin, ce n'est pas tout à fait fini, et il y a encore beaucoup de dépenses à venir, mais entretemps, M. Malette va poser la prochaine question.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bienvenue, et merci, madame Ryan.

On a laissé entendre plus tôt que certains de vos calculs seraient fantaisistes, voire relevaient d'une gymnastique comptable. Est-ce ainsi qu'il convient de présenter les choses? Toutefois, votre rapport fait la distinction entre les dépenses en défense et les dépenses plus générales liées à la défense et à la sécurité.

Pourriez-vous expliquer quels types d'investissements et d'activités, à votre avis, pourraient être admissibles à l'engagement de 5 % de l'OTAN et quelle marge de manœuvre le Canada a pour déterminer comment ces dépenses sont comptabilisées?

Madame Ryan, vous ou l'un de vos analystes pourriez...

Annette Ryan: Je dirais qu'il s'agit de définitions de l'OTAN, alors je vais laisser Chris ou Albert se disputer pour savoir qui interviendra.

Christopher Penney: La composante de 3,5 % des 5 % concerne les dépenses de base en matière de défense, c'est-à-dire les dépenses en matière de défense telles que nous les avons toujours définies: les opérations, les investissements en capital et les investissements dans les infrastructures propres à la défense. Tout cela serait pris en compte, même une partie des prestations des anciens combattants et des dépenses d'autres ministères liées à la défense.

En ce qui concerne l'autre portion, le 1,5 % pour la sécurité accessoire et la résilience, on parle de services frontaliers qui sont pertinents pour la défense, d'investissements dans les minéraux critiques et ce genre de choses, d'infrastructures pertinentes, d'investissements dans la base industrielle de défense et ainsi de suite.

Chris Malette: Merci.

Comme nous l'avons entendu dans la liste impressionnante de mon collègue, M. Watchorn, qui a été mentionnée à plusieurs reprises aujourd'hui et qui est vraiment spectaculaire, le Canada investit de façon importante dans ses capacités et ses infrastructures de défense. D'après votre analyse, quels sont les facteurs clés qui détermineront si le gouvernement pourra réussir à réaliser les investissements prévus dans les délais et les coûts estimés?

Annette Ryan: La capacité de signer les contrats, de les exécuter, constituera certainement un facteur.

La mise en adéquation avec le marché du travail canadien est aussi un facteur important: l'idée que le gouvernement va procéder à une augmentation du personnel militaire, ainsi que de la capacité industrielle, tant directe qu'indirecte. Je tiens vraiment à souligner le rôle potentiel de ces ententes sur les retombées industrielles et technologiques. C'est aussi un facteur important.

Dans un contexte où le gouvernement a indiqué son intention de mettre en œuvre de grands projets de pipelines, de train à grande vitesse et de réaménagement des chutes Churchill, il y aura beaucoup de pression sur le marché du travail.

Chris Malette: De plus, comment les retards dans l'approvisionnement, l'inflation et même les taux de change et les dépassements de coûts influent-ils sur la fiabilité des projections de dépenses en capital dans votre rapport?

Annette Ryan: Il est certain que toutes ces choses... Les pressions sur le marché des puces informatiques à elles seules... et les technologies informatiques sophistiquées vont faire concurrence à l'intelligence artificielle. Ajoutez cela au contexte géopolitique et les risques ne manquent pas.

• (1630)

Chris Malette: Quel serait le risque le plus important pour vos prévisions?

On a parlé de coûts d'approvisionnement plus élevés, d'une croissance du PIB plus faible, de fluctuations du taux de change, de retards dans la mise en œuvre ou d'autre chose. Quel serait le plus grand risque qui pèse sur vos prévisions?

Annette Ryan: Nous avons évoqué plus tôt les améliorations en ce qui concerne les fonds inutilisés dans les budgets d'immobilisations. Ce serait formidable si tout cela se concrétisait pour atteindre les objectifs, mais cela implique une mise en œuvre considérable, qui doit atteindre de nombreuses cibles dépendant de tous les facteurs que vous venez d'énumérer.

Le président: Je cède maintenant la parole à M. Barsalou-Duval.
[Français]

Xavier Barsalou-Duval: Merci, monsieur le président.

Madame Ryan, dans votre rapport, vous indiquez que le gouvernement du Canada ne vous a pas transmis ses projections de dépenses pour atteindre l'objectif de 5 % de l'OTAN. Est-ce qu'il vous a dit pourquoi il ne vous les a pas transmises? Est-ce que la raison pour laquelle il ne vous les a pas transmises, c'est parce que ces

plans n'existent pas? Ou est-ce parce qu'il ne voulait simplement pas vous les transmettre?

Pour moi, ça soulève deux enjeux. S'il ne vous les a pas transmises parce que les plans n'existent pas, ça veut dire que le gouvernement ne sait pas où il s'en va avec des dizaines de milliards de dollars, qui vont être garrochés de façon totalement improvisée. Par contre, s'il refuse de vous les transmettre, ça démontre à mon sens un manque de transparence de la part du gouvernement. On ne peut pas critiquer un plan qu'on ne peut pas voir.

Alors, quelle est la réalité? Est-ce qu'il y en a, des plans? Est-ce qu'il n'y en a pas? Pourquoi est-ce qu'on n'y a pas accès?

Annette Ryan: Comme je l'ai dit plus tôt, je pense dans une certaine mesure que ces plans n'existent pas. Il y a un engagement à atteindre une cible, mais il y a un écart entre les plans à court terme et ce qu'il fera en 2035. Je pense qu'il est pertinent de demander aux ministres quelles sont leurs craintes et leurs peurs. Par contre, je pense que nous avons souvent écrit sur la difficulté de respecter un plan de diminution du ratio dette-PIB, si on tient compte des chiffres impliqués pour passer de 4 % à 5 % du PIB pour atteindre la cible de l'OTAN.

Xavier Barsalou-Duval: Merci.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Il vous reste 30 secondes.

[Français]

Xavier Barsalou-Duval: D'accord. Ça passe vite le temps.

Madame Ryan, si on considère les engagements de dépenses — en fait, ce ne sont même pas des engagements — ou plutôt la vision qu'a le gouvernement des dépenses possibles, notamment sur les F-35, les sous-marins allemands ou la nouvelle flotte de destroyers, ça représente quand même des sommes importantes. Est-ce qu'on a évalué ce que ça représente par rapport au total du budget de fonctionnement? Qu'est-ce qu'il reste comme marge de manœuvre pour faire d'autres achats?

Annette Ryan: Je pense que nous avons commencé les calculs, mais nous n'avons toujours pas le montant exact. Nous pouvons vous donner le total, nous pouvons parler des contrats précis et de la différence. Est-ce que c'est ce que vous cherchez?

Le président: Merci.

[Traduction]

Monsieur Bezan, nous revenons à vous pour cinq minutes.

James Bezan: Merci.

Nous parlions tout à l'heure de certaines méthodes comptables créatives utilisées par le gouvernement, comme l'ajout des dépenses de la Garde côtière et des pensions des anciens combattants. J'entends une rumeur selon laquelle, puisque Postes Canada livre le courrier à la Défense nationale, le gouvernement va l'ajouter aux dépenses de défense.

Des voix: Oh, oh!

James Bezan: Avez-vous entendu la même rumeur?

Annette Ryan: Je n'en ai pas entendu parler.

James Bezan: Ce doit être moi qui viens de la lancer.

Lorsque l'on veut acheter des choses... Dans votre rapport, vous mentionnez les risques inflationnistes et le coût de l'approvisionnement à long terme. On essaie de prévoir ce qui se passera dans 10 ou 20 ans. Il n'existe aucun plan précisant comment l'on va obtenir l'équipement dont on a besoin ou l'infrastructure nécessaire pour soutenir cet équipement et former les troupes. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé de la capacité et des risques qui y sont associés.

Étant donné qu'au cours des dernières années, le gouvernement a laissé plus de 18 milliards de dollars inutilisés — en investissements en capital, en tout cas —, dans quelle mesure êtes-vous convaincue que, sans plan, il atteindra l'un ou l'autre des nombreux objectifs que M. Watchorn a énumérés plus tôt?

• (1635)

Annette Ryan: Une chose qui entre en jeu en réponse à votre question, c'est que l'engagement envers l'OTAN ne vise qu'une seule année, soit 2035. Le gouvernement s'est engagé à atteindre 4 % des dépenses totales du PIB d'ici 2035. Si l'on soustrait les 1,5 % de dépenses accessoires, qui sont plus générales et qui pourraient être certaines des choses dont vous entendez parler, cela nous ramène à un engagement de 2,5 % des dépenses de base en matière de défense pour 2030.

Peu importe la voie à suivre pour passer de là où nous en sommes aujourd'hui à ces jalons importants en 2030 et en 2035, cela laisse certes une certaine marge de manœuvre d'une année à l'autre, mais les cibles s'imposent véritablement en 2030 et en 2035, respectivement, si ces précisions peuvent vous être utiles.

James Bezan: Ces motions visant à ce que les rapports soient présentés au Comité, nous les avons initialement adoptées le 20 novembre 2025 — il y a 11 mois — afin d'inviter la directrice parlementaire du budget à comparaître au sujet des dépenses en capital pour la défense, puis le 23 février 2026, au sujet de votre rapport concernant l'atteinte de la cible de 5 % de l'OTAN. Je ne sais pas si c'était le président ou... Je sais que nous avons eu une période de transition avec l'arrivée de la nouvelle directrice parlementaire du budget, ce qui a occasionné un léger retard.

Je sais que vous présenterez un rapport demain. J'espère que vous pourrez revenir témoigner devant le Comité après sa publication.

Annette Ryan: Absolument.

James Bezan: Êtes-vous prête à nous donner un avant-goût de ce à quoi il faut s'attendre dans votre guide d'introduction qui sera publié demain?

Annette Ryan: Bien sûr. Demain, nous publierons un guide d'introduction sur la défense, qui vise en fait à donner un contexte aux gens qui suivent ce programme très ambitieux. Le sujet est très vaste et de grande portée. On annonce sans cesse de nouvelles agences, de nouvelles stratégies, et ainsi de suite. Nous continuerons de mettre à jour ce document au fur et à mesure.

Je me ferai un plaisir de venir en parler au Comité à tout moment.

James Bezan: D'accord.

Monsieur le président, je vais présenter l'une de mes motions, dont l'avis a été déposé vendredi dernier. Elle se lit comme suit:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité permanent de la défense nationale entreprenne une étude sur deux réunions concernant le cinquième dialogue de coordination en matière de défense entre la Chine et le Canada et les informations récentes selon lesquelles des membres des Forces ar-

mées canadiennes ont participé à l'exercice Khaan Quest en 2023, que le Comité invite le ministre de la Défense nationale, la cheffe d'état-major de la Défense et d'autres témoins experts, et que le Comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre.

Le président: Le débat est ouvert.

Nous verrons combien de temps il prendra. Je sais que nous devons terminer à 17 heures, mais nous pourrions peut-être vous demander d'attendre un instant.

Y a-t-il d'autres commentaires?

Monsieur le président... ou plutôt, monsieur le vice-président. Je suis désolé.

Des voix: Oh, oh!

James Bezan: Je veux vraiment mettre ma motion aux voix.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires?

Que tous ceux qui sont en faveur de la motion lèvent la main.

(La motion est rejetée.)

Le président: Allez-y, monsieur Kibble.

Jeff Kibble: Merci beaucoup.

J'aimerais proposer la motion suivante, dont l'avis a également été déposé le vendredi 2 octobre:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité permanent de la défense nationale entreprenne une étude sur six réunions concernant le fournisseur privilégié pour le système aéroporté de détection lointaine et de contrôle annoncé le mercredi 27 mai 2026, afin de déterminer si la politique partisane avait pris le pas sur les besoins opérationnels de l'Aviation royale canadienne (ARC), que le Comité invite le ministre de la Défense nationale, Secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), le Président-directeur général de l'Agence de l'investissement pour la défense, la Commandante de l'ARC, et des représentants de Saab, Bombardier, L3Harris et Boeing, et que le Comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre.

Le président: Merci, monsieur Kibble.

Y a-t-il d'autres interventions sur cette motion?

Allez-y, monsieur Barsalou-Duval.

[Français]

Xavier Barsalou-Duval: Merci, monsieur le président.

Je comprends l'idée pour laquelle la motion est proposée: on comprend que l'armée a des besoins opérationnels et on veut y répondre. Ma compréhension de la situation est que, de toutes les possibilités, il n'y en avait aucune qui répondait totalement aux besoins opérationnels des Forces, mais qu'il fallait quand même faire un choix.

Par contre, j'ai l'impression qu'on lance un peu une chasse aux sorcières, surtout que le contrat bénéficie entre autres à une entreprise québécoise. Je comprends mal pourquoi on veut s'y attaquer. Cela dit, je pense que l'idée de savoir comment on va répondre aux besoins opérationnels est intéressante, et qu'il serait souhaitable d'avoir la réponse à ça.

Personnellement, je serais ouvert à retravailler la motion pour arriver à obtenir nos réponses sans que ça donne l'impression d'être une chasse aux sorcières.

• (1640)

[Traduction]

Le président: D'accord. Je vous remercie de vos commentaires.

Monsieur Bezan, allez-y.

James Bezan: Ce n'est pas du tout une chasse aux sorcières. Il s'agit simplement de s'assurer que, quand on envisage d'acheter du nouveau matériel, dans ce cas-ci pour l'Aviation royale canadienne, on obtienne ce qui répond aux besoins opérationnels.

Nous avons trois plateformes différentes sur le marché. Toutes les trois ont des liens étroits avec le Canada et soutiennent la base industrielle d'ici. L3Harris emploie plus de 1 000 personnes à Montréal. Bombardier... utiliserait également la plateforme de L3-Harris. Il y a le GlobalEye proposé par Saab, puis le Boeing E-7, qui possède un système aéroporté de détection et de contrôle, ou AWACS.

Boeing est très présente partout au Canada, ce qui est largement attribuable à la Politique des retombées industrielles et technologiques. Nous avons déjà acheté le Boeing P-8, qui est un avion semblable. Cependant, comme aucune plateforme ne répond à 100 % aux exigences de l'Aviation royale canadienne — d'après les reportages de CBC et d'autres —, nous devrions examiner le tout et chercher à comprendre pourquoi il n'y a pas eu d'appel d'offres complet qui nous permette d'examiner toutes les options.

D'après les reportages du *Globe and Mail* et de CBC, il semble que l'énoncé des besoins était encore une ébauche. En plus, le secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense) ainsi que l'Agence de l'investissement pour la défense ont fait fi de ces exigences. Ce n'est pas ainsi que les choses devraient se dérouler. Si nous devons acheter de l'équipement et investir dans nos forces armées, alors assurons-nous d'acquérir l'équipement qui fonctionne et qui répond aux besoins des forces armées pour qu'elles puissent protéger le Canada et être interopérables avec nos alliés.

Il y a beaucoup de questions à ce sujet. Ce n'est pas une chasse aux sorcières. Il s'agit d'aller au fond des choses, de s'assurer que les processus appropriés sont respectés, que le gouvernement ne contourne pas les règles pour en tirer un avantage politique ou... qu'il n'y a pas de conflits d'intérêts cachés dans les divers processus d'approvisionnement qu'il mène.

Le président: Monsieur Kibble, allez-y.

Jeff Kibble: Merci, monsieur le président.

Je tiens à rappeler à mon collègue du Comité qu'il ne s'agit certainement pas d'une attaque contre une entreprise en particulier. Ce n'est pas le but. Il s'agit de transparence et de ce qui est le mieux pour le Canada, voire pour la défense du Canada. Si le gouvernement choisissait de voter en faveur de cette motion, il montrerait qu'il s'engage à faire preuve de transparence, qu'il valorise une concurrence saine et équitable pour déterminer ce qui est le mieux pour le Canada. Il montrerait qu'il soutient les membres des Forces canadiennes, qu'il accorde de l'importance à notre souveraineté et à la défense du Canada, tout comme moi. J'espère que leurs députés voteront en faveur de cette motion, qu'ils l'appuieront et qu'ils montreront ces intentions.

Merci, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie de vos commentaires.

Y a-t-il d'autres interventions? Non.

(La motion est rejetée.)

Un député: Ils ne veulent pas avoir à rendre des comptes.

Le président: Cependant, nous allons maintenant rendre des comptes à la directrice parlementaire du budget.

Je vais céder la parole à M. Earle. Monsieur, c'est à vous pour cinq minutes.

Philip Earle (Labrador, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais axer mes questions de cet après-midi en grande partie sur les témoignages que nous avons entendus.

Je vous remercie encore une fois d'être venue avec votre équipe. Je pense que vous verrez beaucoup de collaboration entre les deux côtés. Je vous suis reconnaissant de l'excellent travail que vous avez accompli et que vous poursuivez en tant que directrice parlementaire du budget.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé d'une situation qui évolue rapidement. Je pense que vous comprendrez que, de notre côté, cela signifie agir vite, avec ambition, apprendre au fur et à mesure qu'on avance rapidement et aller de l'avant pour adopter le plan en question. Pourriez-vous me dire si vous êtes d'accord avec ces affirmations? Est-ce bien ce que vous vouliez dire en parlant d'une situation qui évolue rapidement?

• (1645)

Annette Ryan: Je pense qu'elles conviennent. Le gouvernement s'est fixé un objectif très ambitieux, et il est raisonnable de penser qu'une grande partie de celui-ci devra être élaborée au fur et à mesure.

Il reste encore des choses à déterminer en ce qui a trait à la transparence, à la façon dont on peut assurer le suivi de tout, des annonces jusqu'aux détails concrets. Les membres du Comité auront l'assurance que la procédure établie a été respectée. Il doit aussi y avoir suffisamment de transparence sur la façon dont ces annonces deviennent des plans, sont mises en œuvre et donnent des résultats.

Philip Earle: Merci beaucoup.

Je pense que vous avez entendu au moins deux de mes collègues parler de l'objectif de 1,5 % pour les dépenses accessoires liées à la défense et à la sécurité, ainsi que de l'objectif de 3,5 % pour les dépenses de défense de base. Je crois que c'est M. Penney qui en a parlé au dernier tour.

Je me demande si vous pourriez nous donner un peu plus de détails sur ce que cette cible de 1,5 % pourrait représenter par rapport à aujourd'hui. Je ne parle pas du montant des dépenses, mais du genre d'investissements en matière de défense et de sécurité que cet objectif pourrait représenter par rapport aux investissements actuels.

Christopher Penney: J'ai bien peur que, dans ses annonces, le gouvernement n'indique pas si ses investissements sont compris dans l'objectif de 1,5 % et correspondent à la définition des dépenses accessoires. Nous avons une définition générale. Le ministre de la Défense nationale nous a transmis séparément l'information qu'il a reçue de l'OTAN en ce qui concerne la définition de ce qui est inclus. Par exemple, nous n'avons pas reçu de détails sur les projets compris dans l'objectif de 1,5 %, alors je ne peux pas vous dire exactement ce que la cible représente ni vous donner d'exemples précis.

Annette Ryan: J'ajouterais brièvement qu'il est important de rappeler que le Canada respecte déjà l'exigence comptable de 1,5 % établie par l'OTAN pour nous permettre d'établir une comparaison à l'échelle internationale. Je crois que nous préférons nous concentrer sur les dépenses de défense de base, qui passeront de 2 à 2,5 % en 2030. Si on ajoute à ce pourcentage l'objectif de 1,5 %, on obtient 4 %, et on fera passer les dépenses de défense de base à 3,5 % d'ici 2035 afin d'atteindre l'engagement de 5 %. L'OTAN considère déjà que l'objectif de 1,5 % pour les dépenses accessoires est atteint, ce qui veut dire qu'il n'y aura pas de dépenses ou de décisions supplémentaires à ce chapitre.

Par conséquent, même si nous serions ravis de savoir ce qui est compris dans ces dépenses, étant donné que nous atteignons déjà l'objectif selon l'OTAN, et que nous n'obtiendrons pas une meilleure note, en quelque sorte, en précisant tout ce qui contribue aux 4 ou 5 %, nous avons tendance à mettre ces détails de côté dans une certaine mesure. Cependant, nous serions certainement heureux de continuer à nous pencher sur le contenu de cette catégorie, par souci de transparence envers le Comité.

Philip Earle: Il me reste environ 30 secondes.

Du point de vue des risques liés à l'approvisionnement ou aux contrats, craignez-vous que l'on établisse des dépenses en fonction d'un échéancier plutôt que selon... Autrement dit, allons-nous dépenser pour débloquer des fonds ou fixer une échéance ferme pour la livraison de ces biens?

Annette Ryan: C'est certainement le genre de facteur qu'il faut surveiller. Comme il y a des exigences en matière de dépenses à respecter d'ici 2030 et 2035... Les deux cibles sont très importantes à surveiller.

Je vais en rester là.

Philip Earle: Merci.

Le président: Monsieur Kibble, vous avez cinq minutes.

Jeff Kibble: Merci beaucoup.

Dans la longue liste de projets fournie par M. Watchorn, qui comprend bon nombre de projets annoncés, il n'y a pas de montants en dollars, pas de contrats, alors comment comptez-vous établir des prévisions pour ce genre de dépenses? Avez-vous une liste? Avez-vous des estimations? Que pourraient vous fournir le gouvernement et l'Agence de l'investissement pour la défense, ou AID, pour vous aider à mieux établir vos prévisions?

• (1650)

Annette Ryan: De façon générale, nous faisons nos calculs en fonction du PIB que nous prévoyons pour ces années. Nous multiplions ce PIB par 2,5 ou 3,5 % pour déterminer l'enveloppe totale. Ensuite, nous établissons nos prévisions en nous basant sur les projets annoncés par le gouvernement et sur le renouvellement des dépenses actuelles. On tient donc compte de ces deux aspects.

Jeff Kibble: En ce qui concerne ces annonces du gouvernement, avez-vous des montants en dollars? Pouvez-vous nous envoyer une liste indiquant les sommes et les projets prévus? Vous pourriez la fournir au Comité.

Annette Ryan: Je dirais que la liste est partielle et en cours d'élaboration. Le gouvernement nous fournit des détails. Certains de ces renseignements sont déjà publiés. Nous ne pouvons pas fournir ceux qui ne le sont pas. Nous sommes autorisés à utiliser ces renseignements aux fins d'estimation et de modélisation, mais tant

que les mesures ne sont annoncées, nous ne pouvons pas prendre les devants.

Jeff Kibble: Par exemple, les sous-marins ont été annoncés, mais il n'y a pas de montant en dollars. Comment faites-vous des prévisions à ce sujet?

Christopher Penney: Comme Mme Ryan vient de l'indiquer, nous ne pouvons pas rendre compte de tous les projets qui sont inclus dans le fonds d'investissement en capital, et c'est ce que nous utilisons dans le cadre de notre...

Jeff Kibble: Étant donné que vous n'avez pas les sommes, est-il juste de dire que les estimations n'incluront pas ce genre de projets?

Christopher Penney: Nous avons des montants associés aux projets d'investissement en capital qui seront mis en œuvre au fil des années, mais, comme Mme Ryan l'a souligné, nous n'avons pas de détails sur des projets précis, des échéanciers, etc.

Jeff Kibble: D'accord. Merci.

Le rapport parle d'une augmentation du ratio de la dette fédérale au PIB de 6,3 points de pourcentage d'ici 2035-2036, ce qui est énorme. C'est près de ce qu'on voit au Royaume-Uni, et ce pays a de la difficulté à emprunter de l'argent pour la défense.

Selon vous, à quel moment des dépenses de défense de cette ampleur commencent-elles à menacer la viabilité des finances publiques du Canada, ou essentiellement notre capacité à continuer d'emprunter pour la défense et pour tout ce qui est très important? La situation vous inquiète-t-elle?

Annette Ryan: Je dirais que nous sommes très préoccupés par l'ampleur de ces dépenses, et nous croyons assurément qu'il nous faut un cadre pour déterminer le point où ces dépenses peuvent nous mettre en difficulté. Nous allons donc présenter un éventail de chiffres. Nous publierons nos perspectives économiques et financières dans quelques semaines. Nous nous penchons également sur un ensemble plus large d'indicateurs financiers et d'autres données afin de déterminer à quel moment nous pourrions nous retrouver dans une situation plus difficile.

Jeff Kibble: Je vous en suis reconnaissant. J'attends ces données avec impatience.

Une fois que nous serons à 5 %, verrons-nous les prévisions concernant la marge de manœuvre financière dont le Canada disposera, y compris pour des projets de défense très importants, à mesure que ces dépenses augmenteront?

Annette Ryan: Nous travaillons là-dessus.

Jeff Kibble: J'ai hâte de voir ces chiffres très importants qui pourraient être fort inquiétants.

Lorsque le gouvernement a élaboré le plan d'investissement en capital de plus de 350 milliards de dollars sur 20 ans que votre bureau a analysé, comme vous l'avez mentionné plus tôt, a-t-il adopté une approche ascendante ou descendante?

Christopher Penney: Dans les cas des projets, il s'agit d'une approche ascendante.

Jeff Kibble: D'accord. S'il s'agit d'une approche ascendante, cela me ramène à ma question précédente. Vous parlez de dépenses en capital, mais comment pouvez-vous prévoir quelles seront ces dépenses si vous ne savez pas combien coûtera chaque grand projet?

Comme vous le savez, certains coûts sont chiffrés ou estimés. D'où viennent les autres chiffres? Il y a une liste énorme dont le gouvernement est très fier, mais il n'y a pas de montant en dollars pour la plupart de ces projets.

Christopher Penney: Nous avons des profils sur environ 20 ans pour chacun des projets inclus dans le fonds d'investissement en capital. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous n'avons pas de détails en ce qui concerne, par exemple, les échéanciers. Nous avons des profils de comptabilité de caisse et d'exercice, et c'est tout...

Jeff Kibble: Allons droit au but. Le montant pour le programme des sous-marins est énorme. Comment pouvez-vous faire des prévisions à cet égard si vous n'avez pas de chiffre en dollars? C'est une part énorme des dépenses en capital. Vous dites que vous faites de la comptabilité ascendante, mais vous n'avez pas ces chiffres. Je n'arrive pas à comprendre comment vous pouvez faire des projections sans savoir combien de milliards ces sous-marins vont coûter.

Christopher Penney: Je dirais qu'à ce stade-ci, nous tenons compte du fait que le gouvernement a dit qu'il atteindrait ces objectifs. Il s'agira en partie de dépenses en capital, donc en ce qui concerne...

Jeff Kibble: Quelles cibles a-t-on prévues pour le programme des sous-marins en particulier?

Christopher Penney: Si le gouvernement compte dépenser 4 % de son PIB, en principe, il devrait y avoir assez de marge de manœuvre pour cela...

Jeff Kibble: Il devrait y avoir assez de marge de manœuvre, mais nous ignorons si c'est bien le cas, car bon nombre de grands projets ne sont pas chiffrés. Il me semble que les chiffres ne sont pas précis. Ce n'est pas un commentaire sur votre rapport, mais plutôt sur les dépenses du gouvernement. Cependant, il faut rester honnête.

J'ai peine à comprendre comment on peut faire des projections selon une approche ascendante sans connaître les montants de ces projets de plusieurs milliards de dollars.

• (1655)

Le président: Merci, monsieur Kibble. Je vous ai donné un peu plus de temps. Je ne voulais pas vous interrompre.

Jeff Kibble: Merci, monsieur le président. Je vous en suis reconnaissant.

Malheureusement, les témoins n'ont pas pu répondre, mais je les remercie d'être ici aujourd'hui.

Le président: Merci.

Madame Romanado, vous êtes la dernière intervenante avant la suspension de la séance.

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine—Greenfield Park, Lib.): Merci, monsieur le président. Par votre entremise, je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Je dirais que, de ce côté-ci, nous votons toujours en faveur des dépenses de défense.

Nous avons abordé un peu certains investissements dans la défense. Vous avez entendu certains des chiffres que nous avons évoqués aujourd'hui. Nous avons entendu parler de certains investissements majeurs, notamment au Québec. J'étais au chantier Davie pour discuter des brise-glaces dans lesquels nous investissons.

Nous n'avons pas beaucoup parlé du personnel nécessaire pour exploiter et entretenir ce nouvel équipement. Nous y avons fait allusion un peu plus tôt. D'un point de vue financier, dans quelle mesure est-il important de tenir compte du recrutement, de la formation et du maintien en poste en plus de l'acquisition de biens lorsqu'il s'agit d'évaluer les coûts à long terme du renforcement de nos capacités militaires?

Annette Ryan: C'est très important.

Monsieur Penney, voulez-vous nous fournir certains chiffres?

Christopher Penney: Bien sûr. Je ne sais pas si... Le Comité dispose peut-être déjà de certains de ces chiffres. Évidemment, il y a l'objectif de porter l'effectif autorisé à 71 500 membres; il s'élevait à 68 700 en août dernier. Il s'agit de la force régulière, mais il y a aussi des plans qui vont au-delà de 2030 et qui visent à porter l'effectif à 85 500 membres.

Pour ce qui est de la façon dont ces efforts pourraient contribuer à l'atteinte de l'objectif de 5 % fixé par l'OTAN, évidemment, il y aurait une augmentation proportionnelle en ce qui concerne la rémunération, les avantages sociaux et les opérations.

Sherry Romanado: Si je me concentre surtout sur l'effectif, c'est parce que, sans lui, tout l'équipement au monde ne servira à rien.

Il y a un aspect sur lequel j'aimerais beaucoup en savoir davantage. Je ne sais pas si votre bureau examine ce genre de chose. Est-ce que vous examinez les répercussions financières du maintien en poste de membres expérimentés des Forces armées canadiennes par rapport au recrutement et à l'entraînement de recrues? Il est formidable que l'on observe un nombre sans précédent de personnes qui veulent se joindre aux Forces armées canadiennes et qui présentent une demande pour s'enrôler. Il y a eu du recrutement cette année, et c'est formidable. Ce qui me préoccupe, c'est que, lorsque des gens quittent les Forces armées canadiennes, il faut veiller à ce que les membres soient heureux et bien pris en charge. Ils doivent avoir l'équipement dont ils ont besoin. Ils doivent obtenir le soutien dont ils ont besoin, et ils doivent bénéficier de la plus forte augmentation de salaire des deux dernières décennies.

Avons-nous fait une analyse de ce qu'il en coûte aux Forces armées canadiennes lorsqu'elles perdent des membres?

Annette Ryan: Cette question m'amène à parler de la nécessité de surveiller l'ensemble du marché du travail canadien, ce que je n'ai pas mentionné plus tôt. Nous parlons depuis longtemps du vieillissement de la population. Nous en subissons les effets actuellement. Les départs à la retraite font aussi partie des facteurs à considérer, tout comme le fait que l'on ait recours dans une large mesure aux mêmes bassins de main-d'œuvre pour le recrutement en vue des grands projets, de la construction de logements, etc.

Vous avez parlé de la nécessité de bonifier la rémunération et les avantages sociaux en conséquence pour les membres des forces armées. Il pourrait essentiellement s'agir d'un facteur inflationniste, car les promoteurs de différents projets cherchent à embaucher du personnel similaire. Nous nous préparons à surveiller les indices de pressions inflationnistes que nous voyons apparaître pour toutes les raisons que j'ai mentionnées.

Sherry Romanado: À cet égard, nous avons récemment annoncé que nous allions offrir une formation aux réservistes pour qu'ils puissent obtenir la certification Sceau rouge. Nous avons parlé de différents projets, comme Maisons Canada, etc. Avez-vous pris en considération la façon dont cette mesure aidera non seulement à répondre à la demande du marché du travail pour les autres grands projets, mais aussi à maintenir en poste les réservistes qui, auparavant, n'avaient pas accès à cette formation et à ces avantages sociaux?

Annette Ryan: C'est un excellent point, et il est important de surveiller ce facteur. En ce qui concerne les apprentis canadiens, la capacité d'accumuler suffisamment d'heures pour obtenir une certification complète pose problème au Canada. L'idée de permettre aux membres des forces armées d'obtenir une certification complète dans un métier spécialisé est certainement une voie très prometteuse. Ainsi, les militaires qui quittent les forces armées seraient en mesure de contribuer aux grands projets. C'est un facteur très important que nous allons surveiller.

Sherry Romanado: D'un point de vue économique, comment un plan d'approvisionnement en matière de défense stable et à long terme pourrait-il avoir une incidence sur la capacité de l'industrie canadienne à prendre de l'expansion et à répondre aux besoins des Forces armées canadiennes?

● (1700)

Annette Ryan: C'est un aspect que nous surveillerons tous. Je pense que cela dépend de la façon dont le secteur industriel canadien parvient non seulement à répondre aux besoins canadiens, mais aussi à être concurrentiel sur les marchés mondiaux. Différents intervenants se demandent s'il y a des limites aux marchés mondiaux que l'industrie canadienne de la défense voudrait desservir. Ce sera un facteur important à considérer.

Sherry Romanado: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Merci beaucoup d'avoir été des nôtres aujourd'hui.

Comme nous avons beaucoup parlé de comptabilité d'exercice et de comptabilité de caisse, j'aimerais dire, pour la gouverne de ceux qui nous écoutent, qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise méthode. Les systèmes complexes qui portent sur la santé financière à long terme d'une organisation se fondent souvent sur la comptabilité d'exercice, car c'est ainsi que nous évaluons la capacité du gouvernement à maintenir et à atteindre ces résultats, tandis que l'OTAN se fonde sur la comptabilité de caisse. Je tenais à le préciser. Vous faites de l'excellent travail pour essayer de déterminer ce qui a une incidence sur la dette du gouvernement au cours du processus, et je pense que c'est un aspect que nous sommes tous très soucieux d'évaluer.

Je vous remercie encore une fois de votre participation. Je vous souhaite bonne chance pour demain, car il y aura une autre annonce sur les importantes dépenses de notre gouvernement en matière de défense.

Mesdames et messieurs, avant de suspendre la séance, je veux m'assurer que nous sommes d'accord pour que les stagiaires du Programme de stage parlementaire soient autorisés à rester pendant la séance à huis clos.

Est-ce que tout le monde est d'accord?

Des députés: D'accord.

Le président: Allez-y, madame Ryan.

Annette Ryan: Dans mes observations, j'ai parlé de gaspillage d'exportations. J'aurais préféré parler de fuite d'exportations.

Le président: Nous avons déjà apporté la correction pour vous.

La séance est suspendue pour un moment afin que nous puissions passer à la prochaine étape.

Merci à tous.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>